

# l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

## Petite histoire de gros sous

**L**E débat sur l'imposition des grosses fortunes vient à point pour le gouvernement. Les temps sont durs, les licenciements frappent, les prix montent mais il faut savoir consentir des sacrifices pour passer le mauvais pas. Il faut que les Français sachent surmonter leurs égoïsmes catégoriels pour, qu'en définitive, la France gagne. Voilà, avec des variantes, ce que nous racontent, à longueur d'antenne, les déclarations gouvernementales et présidentielles.

Depuis 1973, les hommes du pouvoir se sont fait une spécialité des prêches sur la solidarité nationale. Mais, avec le temps, il devient bien trop évident que ce sont des sermons de Tartuffe. Tandis que les travailleurs sont frappés à coups redoublés, pressurés, spoliés, les gros, eux, s'en mettent plein les poches à coups de subventions, de restructurations et de suppressions d'emplois, d'avantages acquis, diminution d'horaires, etc.

Alors, voilà, ça tombe assez bien de pouvoir discourir sur les fortunes qui vont être imposées. On n'ira pas dire que les riches ne payent pas ! Encore faut-il ramener les choses à leurs justes proportions. Le rapport d'expert qui sera discuté ne parle même plus d'imposition des fortunes mais simplement d'augmentation des droits de succession pour les gros patrimoines. L'imposition directe aurait, paraît-il, suscité un véritable tollé. C'est dire la fièvre qui s'empare des gros de la finance dès qu'on chatouille un peu leur portefeuille.

Et pourtant, l'impôt sur la fortune existe dans plusieurs pays européens, l'Allemagne notamment, et soyez sûrs que les monopoles ne s'en portent pas plus mal. Pensez, l'opération est simple : on prend un peu dans la poche des gros et on leur rend au centuple sous forme de prêts, crédits, subventions.

Mais rassurez-vous, ce n'est pas encore une loi cette augmentation des droits de succession pour les grosses fortunes, pas même un projet gouvernemental ; seulement le rapport d'une commission de sages. Les notaires investis du rôle de réducteurs des inégalités, la belle réforme que voilà !

Mais ces quelques millions, que de vertueux technocrates voudraient sacrifier au profit du label de justice sociale du gouvernement, gageons que plus d'un profiteur s'y accrochera... avec les griffes et les ongles.

Pierre MARCEAU

# Moscou parraine l'invasion du Cambodge

## Complètement isolée, l'URSS oppose son veto à la volonté de l'ONU

**A**INSI, comme cela était prévu, Moscou a fait usage, au Conseil de sécurité de l'ONU, de son droit de veto pour éviter au Vietnam une condamnation internationale pour son agression au Kampuchea. La motion proposée par le Bangladesh au nom des pays non alignés qui enjoignait à Hanoï de retirer immédiatement ses troupes du territoire vietnamien a recueilli le soutien de treize des quinze membres du conseil.

(Voir articles page 3)



Le prince Norodom Sihanouk écoute l'intervention du représentant du Vietnam, Ha Van Lau, lors de la session du Conseil de sécurité

## GREVE AVEC OCCUPATION AU CENTRE DE TRI DE LIMOGES

# 8e jour : une grève solide

**L**UNDI 15 : Pour les postiers du centre de tri de Limoges, c'est le huitième jour de grève avec occupation. Hier soir, à l'appel de la CGT et de la CFDT avait lieu un meeting de soutien à la Maison du peuple. La salle était pleine. La longue liste des sections CGT et CFDT citée au micro montrait aux postiers qu'ils n'étaient pas seuls dans la lutte et que la solidarité commençait à se développer dans de nombreuses boîtes.

Après le meeting, les 350 personnes se sont rendues en manifestation à la direction départementale des PTT puis à 20 heures, ce fut l'assemblée générale au centre de tri.

C'est avec la plus grande attention qu'a été écouté l'exposé de la situation fait par les responsables syndicaux. Puis quelques rires, quelques remarques ironiques, ... comme partout ailleurs, ici aussi, l'aspiration des travailleurs à l'unité est forte, et ils n'aiment pas ce délégué FO dont on sent bien que le souci n'était pas pour le moins de renforcer la grève.

La très forte majorité des adhérents FO, est cependant en grève. Sur 320 travailleurs, il n'y a qu'une vingtaine de non-grévistes. Il y a deux assemblées générales quotidiennes depuis le début de la

grève. Dans cette assemblée générale qui durera une heure et demie, la démocratie prolétarienne est bien réelle : les responsables syndicaux font le point de la situation et les travailleurs

s'expriment sans hésiter.

Les positions de FO sont démontées : la tactique de l'administration examinée... puis la grève est à nouveau votée, pratiquement à l'unanimité.

## Interview de délégués CGT et CFDT

**U**N responsable CFDT et deux responsables CGT et CFDT, Pagnot et Malaguise, ont bien voulu nous parler de cette lutte qui a pour toile de fond une région où 8 000 travailleurs sont au chômage, une lutte qui montre la voie à suivre pour répondre à la politique de Giscard-Barre.

Voici aujourd'hui, le début de cette interview :  
CFDT : Nous sommes ici, de puis dix-neuf mois, dans un nouveau centre de tri, dans la zone

industrielle, à dix kilomètres de la ville, dans des conditions dégueulasses : rien de préparé, chacun se débrouillait comme il pouvait. Le climat s'est tendu ; au départ, l'administration ne voulait pas qu'il y ait de bar-restaurant. Ce qu'elle essaie de nous retirer en ce moment. Dans les plans, il était prévu seulement un réfectoire, et on amenait son casse-croûte, comme à l'ancien centre, l'administration ne fournissant que les tables et les chaises.  
CGT : Avant, dans l'autre centre, il n'y en avait pas, c'était les bistrotiers qui faisaient le service social ; l'administration s'en tirait à bon compte. Quand on est

venu ici, pour nous calmer, ils ont commencé par nous donner des tickets de trolley, on pouvait s'en servir sur n'importe quelle ligne. Ça faisait une petite indemnité de frais de route. Puis, l'administration a avancé : elle a remplacé les tickets de trolley par des cartes de transport valables pour une seule ligne, uniquement, place Ménodieu-Limoges ville, en disant : « Nous on vous transporte de l'ancien bureau au nouveau bureau ». Alors là, elle a gagné du pognon, car les copains, vu leur chemin, leur carte ne sert à rien.

(Voir page 4)

# Le Vietnam isolé au sein des non-alignés



Diviser pour mieux réunir. Cartouche de Ying Tao

Une tactique employée par les soviétiques pour diviser les pays du tiers monde : les étiquettes. Cartouche extraites de Beijing Information.

**D**ÉCIDÉMENT, l'invasion vietnamienne au Kampuchea (Cambodge) a pour effet de voir, peu à peu, l'ensemble des pays du monde prendre position et se déterminer. L'isolement de Moscou, uniquement soutenu par la Tchécoslovaquie au Conseil de sécurité de l'ONU, est significatif du peu de soutien rencontré par l'agression vietnamienne, en particulier auprès des pays non-alignés. C'est ainsi que le Koweït et le Bangla-Desh, en tant que membres du Conseil de sécurité, préparent un projet de résolution demandant le retrait des forces étrangères du Kampuchea et le respect du principe de non-ingérence.

Les pays encore membres du mouvement des non-alignés, qui ont salué avec empressement le régime fantôme installé à Phnom Penh par l'armée vietnamienne, représentent une infime minorité des pays non-alignés. Il s'agit du Vietnam, de Cuba, du Laos, de l'Éthiopie, de l'Afghanistan. En reconnaissant le nouveau « gouvernement » aussitôt après Moscou, ces pays se sont plutôt causé du tort. Car ils se sont montrés comme des partisans inconditionnels de la politique soviétique impérialiste. Il est d'ailleurs intéressant de noter que des pays pourtant proches de l'URSS comme l'Angola et l'Inde se sont, pour l'instant, abstenus de soutenir l'agression vietnamienne. Ce silence équivaut à un échec pour Moscou car il montre que l'URSS n'arrive même pas à faire le plein de ses alliés d'hier. Quant à en gagner de nouveaux, les réactions internationales montrent que c'est encore plus improbable.

## LA MAJORITÉ POUR LE KAMPUCHEA

Si, d'une part, la fraction à 100 % acquise à Moscou au sein du Mouvement des non-alignés est réduite à la portion congrue, par contre le camp de ceux pour qui les mots « indépendance » et « non-ingérence » veulent encore dire quelque chose s'élargit de plus en plus.

Il faut noter les réactions particulièrement fermes d'un pays comme la Yougoslavie dont les prises de position au sein du Mouvement des non-alignés sont très écoutées. C'est ainsi que le spécialiste de politique étrangère de la Ligue des communistes yougoslaves, Minitch, a révélé que le Vietnam avait affirmé, il y a plusieurs mois au gouvernement yougoslave, « qu'aucune négociation avec le Kampuchea n'entraîne en considération et que le gouvernement réactionnaire de Pol Pot et Ieng Sary devait être liquidé ». Minitch a également insisté sur « les dommages irréparables » causés au Mouvement des non-alignés et au socialisme.

En portant à la connaissance du monde entier qu'il y a bien eu agression et qu'elle était préméditée de longue date, Minitch donne des preuves dont les organismes internationaux, comme l'ONU et le Mouvement de non-alignement, devront tenir compte.

Parmi les positions les plus fermes de pays non-alignés, citons encore la Corée et les pays d'Asie du Sud-Est membres de l'ASEAN (Thaïlande, Phi-

lipines, Indonésie, Malaisie, Singapour). Viennent ensuite des positions moins explicites mais réaffirmant, avec beaucoup d'à-propos, le principe d'indépendance. Comme membres des non-alignés, on peut déjà citer le Koweït, le Bangla-Desh, la Bolivie, le Soudan, le Togo, le Niger, le Gabon, la Nouvelle-Zélande, qui ont pris de telles positions.

## VIOLATION DES PRINCIPES DU NON-ALIGNEMENT

Ainsi, ces pays ne font qu'appliquer correctement

les principes qui sont la base du non-alignement, à savoir le respect de l'indépendance mais aussi la condamnation de l'impérialisme et de l'hégémonie.

Par contre, l'entrée du Vietnam dans le bloc du Comecon, la signature d'un traité militaire soviéto-vietnamien qui est, en fait, une entrée déguisée dans le Pacte de Varsovie, l'utilisation de bases militaires en territoire vietnamien par l'URSS, sont autant de faits contradictoires avec les principes auxquels doivent adhérer les pays non-alignés et qui préconisent la condamnation de la politique des blocs et des sphères d'influence et la non-appartenance à un pacte militaire. Le Vietnam nierait-il appartenir désormais au bloc soviétique ?

## DIVISER POUR RÉGNER

Non seulement le Vietnam viole sans vergogne ces principes mais encore il cherche à rassembler des pays membres des non-alignés pour le compte de

Moscou. Pour cela, il prétend que « non-alignement » signifie seulement non-alignement sur l'impérialisme (sous-entendu seulement les USA) mais rapprochement avec l'URSS, qualifiée d'« alliée naturelle » des non-alignés. Les pays qui accepteraient d'entrer dans la sphère d'influence russe seraient alors considérés comme « progressistes » et tous les autres seraient des « réactionnaires ». Alors, posons la question : est-ce que la Corée et la Yougoslavie sont « réactionnaires » ?

## DEHORS !

Mais cette division que le Vietnam tente d'opérer au

sein des non-alignés risque de lui retomber sur les pieds. Déjà Tito qui jouit d'un prestige immense dans le tiers monde a sévèrement mis en garde ceux qui cherchent à diviser les non-alignés en « progressistes » et en « réactionnaires », il a même expliqué le but de cette manœuvre comme servant l'intérêt des « grandes puissances ».

Aujourd'hui, en attaquant le Kampuchea, le Vietnam aura encore plus de mal à persuader le monde de son honnêteté. Dans sa bouche, les termes « progressistes » et « réactionnaires » prennent une drôle de coloration et s'il continue ainsi, ce sera le

Claude LIRIA

# Une grève des transports paralyse la Grande-Bretagne

TELEPHONE 476/1152-74/0349 - TELEX 09687



Piquet de grève à l'entrée d'un dépôt de camions

**C'**EST à un nouvel assaut contre la politique de limitation des salaires du gouvernement Callaghan que se livre actuellement la classe ouvrière britannique. L'ensemble du pays est actuellement bloqué par des grèves touchant l'ensemble des secteurs des transports.

Environ 100 000 routiers sont en grève depuis huit jours pour exiger une substantielle revalorisation de leurs salaires. Bloqués depuis trois ans à un accroissement de 5 % par an alors que l'inflation dépassait chaque fois 15 %, les salaires des camionneurs sont actuellement de 550 francs par semaine (pour un coût de la vie sensiblement égal au nôtre). Ils demandent donc une augmentation de 22 % ce qui les amènerait à un salaire moyen de 2 900 F par mois. Rien d'extraordinaire comme on peut voir.

Démarrée de la base la semaine dernière par un mouvement de 50 000 routiers, le mouvement a été officialisé ce week-end et rejoint par le deuxième syndicat du pays.

Les 28 000 cheminots travaillant dans le secteur nationalisé sont eux aussi en mouvement pour une augmentation de 10 % de leurs salaires. A partir de cette semaine, les trains ne circuleront pas tous les mardi et les jeudi jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites.

Les aéroports britanniques, enfin, sont actuellement l'objet de mouvements ponctuels désorganisant une bonne partie du trafic.

L'importance de l'ensemble de ces mouvements se mesure aisément aux conséquences qu'elles ont sur l'économie britannique. Faute d'approvisionnement,

beaucoup de produits commencent à manquer sur le marché. Les journaux britanniques ont réduit leur parution faute de livraison de papier.

Dans de nombreux supermarchés, les produits commencent à être rationnés mais de manière générale, les produits de première nécessité ne font pas défaut.

Appuyé par le patronat qui exerce un chantage à la mise en lock-out de quatre millions d'ouvriers, le gouvernement refuse pour l'instant de céder et envisage la proclamation de la loi d'urgence.

Le mouvement semble cependant être loin de l'essoufflement. On se souvient que les ouvriers de l'automobile de chez Ford avaient réussi à faire plier le gouvernement en novembre dernier après neuf semaines de grève.

Serge FOREST

## Espagne

# Des attaques qui servent les fascistes

**D**ÉPUIS le début de l'année, c'est pratiquement chaque jour que l'on apprend que s'est produit un attentat en Espagne. Cette vague d'attentats dont la plupart sont revendiqués par l'ETA, qui sévit depuis plusieurs mois a créé un malaise très grave dans l'armée et un danger de coup d'État plane à nouveau à quelques mois des élections législatives et municipales.

Samedi, deux gardes civils ont été tués au Pays Basque allongeant ainsi la longue liste des attentats perpétrés dans cette région. Un autre attentat s'est produit en fin de semaine à Madrid, contre un policier « bien ordinaire ».

Ce dernier assassinat n'a pas été revendiqué et certains pensent qu'il aurait été l'œuvre de militaires favorables à un coup de force.

Quoi qu'il en soit, revendiqué ou non, ces attentats jouent le même rôle objectif. Les partisans d'un putsch militaire, les adversaires de la démocratisation profitent de cette situation pour faire de la propagande au sein de l'armée.

L'attitude des forces chargées de la surveillance au Pays Basque tend à montrer également que de nombreux militaires espèrent voir s'aggraver la situation et la déstabilisation politique en Espagne pour avoir le champ libre.

Le gouvernement n'arrive plus à faire face à cette situation. Le ministre de l'Intérieur a pris diverses mesures soi-disant contre le terrorisme. Perquisitions et arrestations se multiplient et la plupart des manifestations sont interdites.

Ce ne sont pas les terroristes, qui pâtissent de

de cette mesure mais tout le peuple basque. Tel est le résultat de la stratégie de l'ETA militaire. Ils œuvrent objectivement dans un sens qui apporte de l'eau au moulin des fascistes.

Si la responsabilité de l'ETA n'est plus à prouver, celle du gouvernement espagnol est à dénoncer. En effet, le refus de celui-ci à accorder au peuple basque les droits propres qui lui revient ainsi que la détérioration de pouvoir d'achat du peuple espagnol dans son ensemble sont autant d'arguments pour les terroristes de l'ETA.

Aujourd'hui, ce sont tous les efforts de démocratisation qui ont suivi la mort de Franco qui sont remis en cause par ces attentats. Une tentative de coup d'État s'était produite peu après, juste avant le référendum sur la Constitution qui a été votée le 6 décembre dernier et il est probable que les nostalgiques du franquisme réitéreront leurs tentatives avant les élections législatives et municipales. Aujourd'hui, ils œuvrent au rassemblement, à l'organisation de leurs forces dans l'optique d'un prochain coup d'État, et les actes terroristes leur sont bien utiles.

Evelyne LE GUEN

# L'ÉVÉNEMENT

## Le message du Comité central du PCML au camarade Pol Pot

Chers camarades,

**L**E Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste de France tient à exprimer ses sentiments de fraternité internationaliste et de solidarité militante, à vous et à votre peuple, dans la nouvelle épreuve que vous devez affronter contre le social-impérialisme soviétique et ses mercenaires vietnamiens.

En envahissant votre pays avec près de 150 000 hommes de troupe et un déploiement sans précédent de blindés et de bombardiers, tels les impérialistes américains en 1970, les agresseurs vietnamiens visent à porter un mauvais coup contre l'indépendance et la liberté du peuple du Kampuchea démocratique. Leurs ambitions de réaliser une Fédération indo-chinoise et de poursuivre leur expansion politique et militaire en Asie du Sud-Est sont vivement sollicitées et encouragées par le social-impérialisme russe qui cherche à s'infiltrer dans la région pour mettre en œuvre sa stratégie de domination mondiale. Dix ans après, c'est un nouveau coup de Prague qu'ont perpétré au Kampuchea les agresseurs soviéto-vietnamiens. C'est un nouveau coup porté contre la paix mondiale, un pas de plus vers une troisième guerre mondiale que préparent fébrilement les dirigeants soviétiques.

a visité votre Kampuchea démocratique en septembre dernier ; elle a pu mesurer les efforts gigantesques de votre Parti et de votre peuple pour préserver l'indépendance nationale et construire une société nouvelle en poursuivant la révolution socialiste dans votre pays. Elle a pu mesurer l'ampleur des succès remportés. Notre Comité central est sûr que, renforçant l'unité et la mobilisation du peuple du Kampuchea, votre Parti est assuré de remporter la victoire finale dans cette nouvelle lutte de libération nationale.

Nos deux Partis ont scellé une amitié combattante dans la lutte contre l'impérialisme américain, qu'ils vont renforcer aujourd'hui dans la lutte contre l'hégémonie soviétique et leurs mercenaires vietnamiens.

Notre Comité central et le Parti tout entier sont fermement déterminés à développer la solidarité la plus large à la lutte patriotique du peuple du Kampuchea démocratique ; dans ce but, ils mettent en œuvre une tactique comportant d'une part l'activité propre du Parti, d'autre part une activité de large front uni avec toutes les forces qui, en France, condamnent l'agression vietnamienne.

Soyez assurés, chers camarades, de notre soutien internationaliste prolétarien indéfectible.

*Le Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste  
Le 13 janvier 1979*

## Le message de Jacques Jurquet, Alain Castan et André Druésne à Norodom Sihanouk

Paris, le 13 janvier 1979

A Samdech Norodom Sihanouk  
A la délégation extérieure du gouvernement du Kampuchea démocratique présente à l'ONU

Votre Excellence, Chers amis respectés,

**E**N 1941, nous avions rencontré à Pékin Samdech Norodom Sihanouk qui incarnait alors dans le monde la résistance patriotique du peuple kampuchéen à l'agression américaine. Nous l'avions assuré de notre soutien sans réserve à la juste cause nationale du Kampuchea.

Aujourd'hui l'héroïque et glorieux peuple de votre pays fait face à l'agression d'un autre ennemi, le social-impérialisme soviétique et de ses mercenaires, les expansionnistes vietnamiens.

En cette circonstance nouvelle, nous tenons à vous assurer, comme en 1971, de notre solidarité la

plus active et nous nous efforçons d'impulser en France la constitution d'un très large front destiné à condamner l'agression vietnamienne, à soutenir sans réserve votre représentativité légitime sur le plan international, à développer une très vaste campagne d'information et de solidarité politique et matérielle en faveur de votre activité sur le plan international et de la guerre du peuple engagée par les patriotes au Kampuchea démocratique.

Samdech Norodom Sihanouk et chers Amis Kampuchéens, nous vous assurons de nos sentiments d'étroite et profonde solidarité et vous exprimons notre respect et notre admiration devant votre courageuse détermination patriotique.

Nous avons une confiance absolue dans la victoire finale inéluctable du peuple du Kampuchea démocratique.

Jacques JURQUET  
Alain CASTAN  
André DRUESNE

# Moscou parraine l'invasion du Cambodge

Complètement isolée, l'URSS oppose son veto à la volonté de l'ONU

**E**N faisant usage de son droit de veto le représentant soviétique au Conseil de sécurité de l'ONU a donc réussi à préserver Hanoï d'une condamnation internationale sans aucune ambiguïté. La motion votée, celle proposée par le Bangla-Desh et les pays non-alignés était en effet suffisamment explicite dans la dénonciation de l'agression vietnamienne, exigeant le retrait immédiat des troupes de Hanoï.

Ainsi, Moscou a usé de ce droit exorbitant qui lui permet de bloquer tout débat international.

La Chine qui le possède en théorie s'est donné pour principe de ne jamais l'utiliser et demande sa dissolution - l'URSS a réussi à couper court à une discussion qui ne tournait en

rien à son avantage et à refermer le dossier de l'agression devant le Conseil de sécurité.

C'est pourtant une bien piètre victoire que vient de remporter là le social-impérialisme. Jamais, son isolement international ne sera apparu aussi net, jamais son véritable rôle ne sera apparu aussi clairement.

Du début à la fin, ce sont les pays non-alignés, le Bangla-Desh et le Koweït notamment que l'on aura vu à l'œuvre pour dénoncer l'agression dont le Kampuchea a été victime. Alors que les Occidentaux s'empêtraient dans des questions afférentes aux « droits de l'homme », les pays du tiers monde ont posé la vraie question, l'intervention militaire d'un pays contre un autre.

*« L'impératif est d'assurer*

*que la souveraineté et la liberté d'action authentique ne soient pas compromises par une intervention extérieure d'où qu'elle vienne »* a déclaré le représentant du Bangla-Desh.

C'est une des toutes premières fois que l'on voit les pays non-alignés jouer sur une grave question liée à l'hégémonie soviétique, un rôle moteur au point d'entraîner tous les autres pays dans leur sillage. Et c'est un fait très important. Le veto auquel a été acculé Moscou ne peut qu'éclairer

un peu plus sa nature à la veille de la discussion au sein du mouvement des non-alignés sur l'agression et l'isoler au niveau international.

En théorie, le veto soviétique clot le débat. Il ne fait aucun doute, cependant que celui-ci va ressurgir d'une manière ou d'une autre devant l'Assemblée générale qui doit se tenir ces jours-ci, ne serait-ce que sur le problème de la représentativité des délégations. Et là, Moscou n'aura pas de veto...

## M. Marchais : aveugle et sourd...

*« Si le gouvernement vietnamien voulait imposer sa domination sur le Cambodge et le Laos nous le critiquerions ».* Cette ferme prise de position émane de Georges Marchais. C'était dimanche soir au Club de la presse sur Europe 1 et il ajoutait dignement : *« Je l'ai dit, il y a 48 heures à l'ambassadeur du Vietnam en France ».*

Evidemment, si vous avez vu au cours de l'émission « l'événement », le film montrant les soldats vietnamiens dans Phnom Penh, vous penserez que Marchais se moque du monde.

En fait, Marchais vous expliquera qu'il s'agissait d'un grossier montage des services de propagande de l'impérialisme. Car la thèse de l'agression vietnamienne est un faux grossier. Comme l'explique l'Humanité cette thèse « rejoint les accusations portées contre ceux-ci (les Vietnamiens) à Washington, où le porte-parole du département d'Etat voit dans toute l'affaire une « violation de l'intégrité territoriale cambodgienne ». Propos qui ne manquent pas d'impudence... » (éditorial de Moreau le 9

janvier 1979).

A cela, vous répondrez de bonne foi que la Chine, la Corée, la Roumanie et la Yougoslavie ont dénoncé avec une égale vigueur l'agression vietnamienne.

Mais les dirigeants du PCF n'en sont pas troublés pour autant. Sans doute vous suggéreront-ils discrètement que ces pays socialistes sont victimes d'un vaste complot impérialiste visant à diviser le camp socialiste et à ternir le prestige de l'Union soviétique brejnévienne.

Car c'est bien connu que l'URSS se tient au premier rang des combattants pour la paix. C'est au nom de la défense intransigeante du principe de l'indépendance nationale que l'URSS fournit les Migs, des chars et des conseillers aux Vietnamiens quand ceux-ci envahissent le Cambodge.

C'est au nom du droit des peuples à l'autodétermination que l'URSS et les Cubains organisent le massacre du peuple érythréen.

De même, qu'il y a dix ans, l'URSS envoyait ses chars à Prague pour renforcer le socialisme. C'est bien cela que vous voulez dire, M. Marchais ?

## Les mensonges de Hanoï

**L**A réunion du Conseil de sécurité aura été émaillée d'événements tragi-comiques dus à l'enfermement des Vietnamiens dans leurs propres mensonges, dû aussi, pour certains, à l'habileté chinoise pour les démasquer.

Une bonne raison. Après avoir bâti pendant quatre jours son argumentation sur le fait que ce qui se passait au Cambodge était une affaire interne et qu'il n'y était en rien mêlé, le Vietnam devant l'évidence de la vérité et voyant bien que personne ne gobait son histoire, décida, le dernier jour, de changer son fusil d'épaule et de reconnaître être entré au Cambodge « pour se défendre ».

Il s'agissait, expliqua le représentant vietnamien devant les délégués médusés par une telle dose de sang-froid dans la mauvaise foi « de sauvegarder l'amitié traditionnelle entre le peuple du Kampuchea et celui du Vietnam ». Pour Hanoï, l'amitié est au bout du fusil...

## Télégramme « officiel »

**L**ES records ont été battus quand le représentant soviétique, agissant au nom du Vietnam, a sorti de sa poche un télégramme « officiel » envoyé de Phnom Penh par le soi-disant « Conseil national populaire », le fantôme d'Hanoï. Par ce télégramme, le « CNP » demandait à être accueilli à l'ONU pour participer aux débats.

Le représentant chinois intervint alors pour faire remarquer qu'ils n'existaient aucune liaison télégraphique entre Phnom Penh et Washington, que le télégramme présenté ne comportait ni l'heure de dépôt ni l'heure de réception, ni numéro d'enregistrement et que, suite enfin, à une enquête menée auprès de la compagnie télégraphique américaine RCA, qui était censé avoir acheminé ce télégramme, comme auprès de toutes les autres compagnies télégraphiques, aucune d'elles n'en avaient eu connaissance. En un mot, ce télégramme était un faux que la délégation vietnamienne venait de rédiger sur place. Devant les délégations abasourdis, les représentants soviétiques et vietnamiens ne cherchèrent même pas à nier l'évidence et rangèrent leur fameux télégramme « officiel » dans leur poche.



DANS L'ACTUALITE

# Quand Peyreffitte se frotte les mains de voir les vitrines voler en éclats

**L**UNDI, dans les ateliers, on a parlé de la mise à sac du quartier Saint-Lazare par quelques dizaines d'« autonomes », samedi dernier. Et, bien sûr, ce n'est pas en termes tendres ni avec complaisance que les travailleurs ont commenté les exploits de ces soi-disant « Brigades autonomes révolutionnaires ». Prétendraient-ils lutter contre les responsables de la vie chère, ces casseurs de vitrines qui matraquent les passants ? Allons donc.

Mais ce n'est pas tout. En effet, elle est bien singulière cette « flambée de violence » qui pue le coup monté. N'est-il pas surprenant que les flics aient mis près d'une heure avant d'intervenir alors qu'ils sont de plus en plus omniprésents dans Paris.

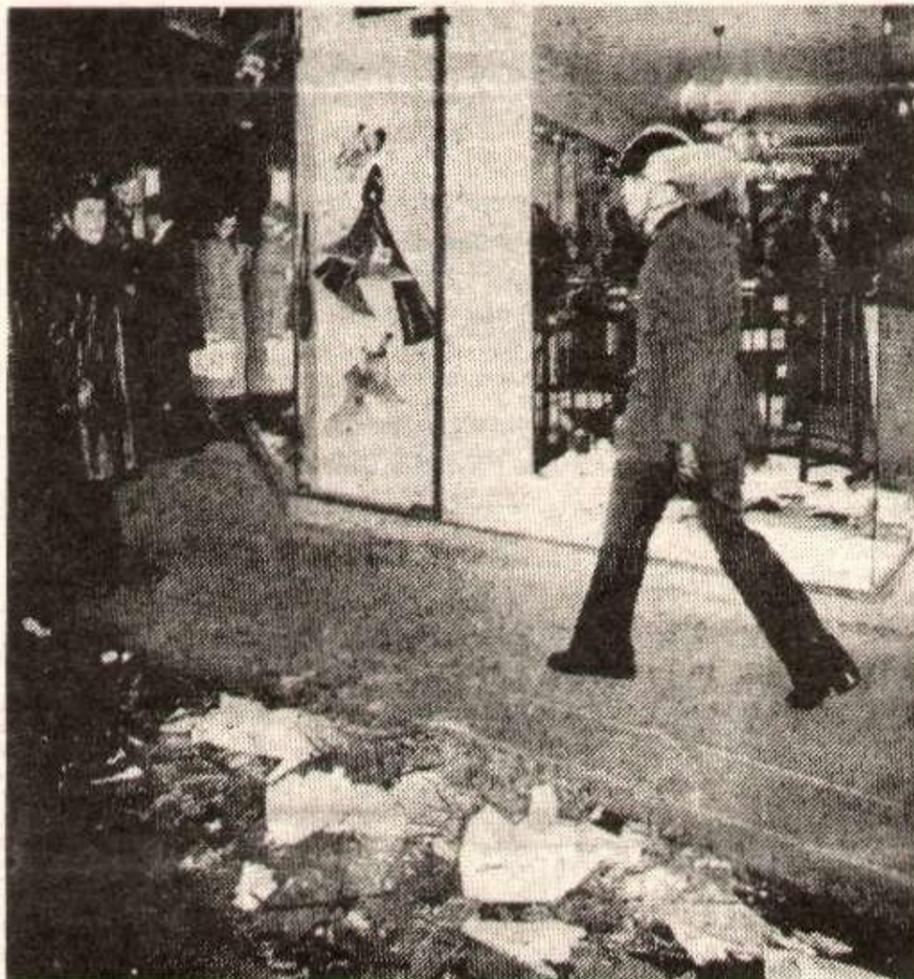
Surprenants aussi ces autonomes qui matraquent les passants et ignorent complètement le groupe d'extrémistes de droite du PFN (Parti des forces nouvelles) qui diffuse son mensuel à quelques pas.

Les travailleurs parisiens commencent à savoir à quoi s'en tenir avec ces prétendues « Brigades révolutionnaires ». Ils ont assez vu de ces « casseurs » téléguidés par les flics qui interviennent à point nommé pour saboter et discréditer les manifestations. Et cela pas plus tard qu'à l'occasion de la manifestation de soutien aux paysans du Larzac, il y a deux mois, ou à l'occasion du défilé du Premier Mai 1978 à la Bastille.

Les autonomes sont-ils tous des flics déguisés ? Assurément non. Dans le lot, un bon nombre de jeunes révoltés, paumés, déboussolés et complètement en marge du mouvement ouvrier.

Mais la question n'est pas là. Ce qui doit retenir notre attention, c'est leur utilisation par le pouvoir.

Et force est de constater que si samedi les flics ne se sont pas pressés d'intervenir à Saint-Lazare, Peyreffitte, en revanche, a été



Paris, rue Caumartin. Après le passage des autonomes

prompt pour exploiter les incidents à la télévision : « Nous ne pouvons tolérer la violence et surtout cette espèce de violence gratuite et sauvage qui consiste à piller, à casser, à se battre contre les agents de la force publique qui sont là destinés à assurer la sécurité des Français » ; mais Peyreffitte se fait plus menaçant pour tous les travailleurs quand il poursuit : « Il faut que tous ceux qui seraient tentés d'imiter ces délinquants sachent qu'ils encourrent les rigueurs d'une loi qui est sévère ». La loi mentionnée étant la loi anti-casseur. Après l'opération (policière ?) de Saint-Lazare apparaît assez clairement

l'opération politique du pouvoir.

Alors que la violence légale et « propre » de la bourgeoisie s'abat de manière toujours plus pesante sur les travailleurs, en particulier sous la forme des licenciements qui brisent des vies et des familles, les milieux capitalistes et gouvernementaux laissent percer leur inquiétude. N'entend-on pas les commentateurs de la bourgeoisie évoquer de plus en plus souvent les suites « imprévisibles » que pourraient prendre la colère des travailleurs dans des régions particulièrement éprouvées comme le Nord ou la Lorraine ?

Et parmi ces formes « imprévisibles » de la colère ouvrière, il y a assurément le recours à des formes violentes de riposte. Une violence grave, de masse, à laquelle les travailleurs ne recourent pas pour le plaisir mais par nécessité. Une violence entièrement légitime.

Par exemple, les travailleurs de J.B. Martier de Saint-Chamond occupaient en décembre leur usine. Les flics sont venus les déloger. Aussitôt, d'autres ouvriers de Saint-Chamond, ceux de Rives-de-Gier et de Saint-Etienne sont venus à la rescousse ; ils ont enfoncé le cordon de flics et chassé les vigiles qui occupaient l'usine.

Kiffer, ex-député du CNI, qui voulait participer à la manifestation du 12 janvier à Metz a dû se sauver et son garde du corps a pris une sacrée raclée. Les manifestants n'ont pas voulu tolérer que Kiffer, réputé pour son racisme — il désigne les immigrés com-

me la cause du chômage — puisse manifester avec eux. De même, l'exemple des petits viticulteurs de l'Hérault et de l'Aude, ravageant les caves de Ramel — juste avant les événements de Montredon —, un des plus gros pinardiers de la région, illustre la nécessité d'utiliser la violence à l'égard de celui qui les exploitait. Quand les sidérurgistes du Nord ont bloqué l'autoroute au retour de leur manifestation à Paris, le jour où ils apprenaient leurs licenciements, que faisaient-ils d'autre que de s'opposer par tous les moyens justement à ces licenciements ?

Car, si les travailleurs sont obligés d'employer la violence, des actions dures, ils ne le font que pour s'opposer à la violence de la bourgeoisie. Nous n'avons pas oublié les victimes sanglantes de l'oppression de la bourgeoisie. Comme à Caen, en novembre dernier, un manifestant, délégué CFDT perd un œil à la suite d'une charge de flics. A Reims, il y a deux ans, des ouvriers se mettent en grève, repoussent les flics, alors un commando payé par le patron attaque le piquet de grève et tue Pierre Maître.

A quoi peut donc servir l'opération Saint-Lazare de samedi, sinon à fournir à Peyreffitte l'argument pour étaler son arsenal répressif tout prêt à fonctionner contre la classe ouvrière, sinon à fausser le débat qui commence à se mener dans certains secteurs de la classe ouvrière sur le nécessaire recours à la violence de masse dans la lutte de légitime défense qui l'oppose au pouvoir ?

## Grève avec occupation au centre de tri de Limoges

# 8e jour : une grève solide

### Interview de délégués CGT et CFDT

(Suite de la page une)

**CFDT** : L'administration, au départ, avec ce nouveau centre, elle ne savait pas où elle allait dans l'organisation. C'était la pagaille. Elle a créé des services nouveaux non adaptés à la situation. Elle a créé des positions de renfort, qu'on revendique actuellement pour en faire des positions réelles qui soient officielles dans le règlement intérieur. **CGT** : Ils ont mis la pagaille eux-mêmes. Avant, notre tri était géographique, maintenant, il est alphanumérique. Ce tri n'est absolument pas approprié à une ville comme Limoges. La boîte voulait aussi payer les repos compensateurs, les gars voulaient les avoir, soit payés, soit rendus. En juin, ils ont plié sur les repos compensateurs, et à la restauration, on a laissé des plumes : les gars travaillaient et on a réussi à en maintenir huit. Mais on a obtenu l'embauche de 48 jeunes auxiliaires. On a occupé les locaux du lundi au vendredi.

**CFDT** : En juin, le personnel n'a pas admis de venir en zone industrielle nord, mais au niveau des organisations syndicales, on n'était pas sûr pour comprendre le problème des effectifs. Il y a eu la question des repos compensateurs, du bar, des positions de travail à découvrir pour la manutention. En dernier, c'était huit positions par jour à découvrir. Il y a eu une explosion de colère qui a déclenché la grève de juin. On a arraché 15 000 heures de renfort. Vu la proximité des congés, il y eu un vote moitié-moitié, il n'était pas pensable alors de poursuivre. Je pensais qu'il fallait remettre ça à la rentrée. Ça nous a permis d'avoir nos repos compensateurs, aux jeunes du boulot jusqu'à la

fin de janvier, mais ça ne réglait pas la question des effectifs.

**CGT** : L'administration était en position de facilité : elle savait qu'elle devait embaucher des jeunes pour l'été, la lutte n'était que repoussée.

**CFDT** : Puis avec la CGT, on a chiffré les effectifs nécessaires par rapport aux positions de travail existantes, officielles et officieuses.

**CGT** : La direction a décidé de fermer la restauration le samedi et dimanche et d'assurer celle-ci uniquement sur semaine et elle voulait faire tourner ça avec quatre unités au lieu de huit. Les copains de nuit étaient revenus aux cinq nuits sur sept, ils faisaient 20 h-3 h, à 3 h la pose officielle était supprimée puisqu'il n'y avait plus de bar. L'administration avait aussi décidé de supprimer 20 auxiliaires, elle publiait les règlements intérieurs, les nuits de Noël et du jour de l'An, l'administration a décidé d'enlever dix heures à tout le monde, le chef de centre non plus n'était pas humain : Pour les mutations à l'intérieur du centre, c'était le favoritisme, il a viré un gars du bureau arbitrairement. On a déposé un préavis qui devait partir du 10 janvier à 6 h, et ce lundi après-midi, l'administration sachant le dépôt du préavis, a imputé le reste important de lettres à trier à la mauvaise volonté des travailleurs alors que c'était dû au manque de personnel et elle a envoyé ces restes, 46 000 lettres ordinaires pour les faire trier sur les bureaux du département en heures supplémentaires. (Ils sont capables de payer des heures supplémentaires mais pas de garder des auxiliaires). On a été voir le chef de centre, il a maintenu l'ordre de déversement et la grève est alors partie dès le lundi après-midi.

### LES REVENDICATIONS

- Le personnel cesse le travail pour :
  - Protester contre les agissements du chef de centre à l'égard du personnel.
  - Le déplacement vexatoire et arbitraire d'un agent du bureau d'ordre.
  - La suppression de l'autorisation de pause pour les brigades d'après-midi.
  - La remise en cause du nombre des positions de travail du bureau d'ordre et dans les brigades de jour.
  - Le non-respect des fiches de volontaires.
  - Pour exiger le rétablissement du service du bar-restauration dans les mêmes conditions qu'avant le 2 janvier avec les effectifs nécessaires.
  - Le maintien de tout le personnel auxiliaire pour permettre aux agents du centre de bénéficier régulièrement des repos compensateurs et congés.
  - L'application d'un règlement intérieur conforme aux positions de travail existantes avant le 2 janvier 1979.

## ECOLE

### La sélection va encore s'aggraver

**L**E dernier rapport de l'INSERM, dont nous avons fait mention dans nos colonnes, prouvait, chiffres à l'appui, l'inégalité des enfants devant l'école. La nouvelle circulaire de Beullac, destinée aux inspecteurs d'académie, va aggraver cette situation. Notre ministre de l'Education nationale y conseille de ne pas faire redoubler en cours préparatoire, mais, en revanche, les inspecteurs d'académie devront considérer systématiquement le redoublement pour tous les élèves de cours élémentaire 1<sup>er</sup> année (CE1) qui n'auraient pas encore maîtrisé tous les mécanismes de la lecture. De même, le passage en 6e serait assorti d'un genre d'examen, d'un code de connaissances à posséder. Beullac donne même des indications chiffrées. 12 à 15 % des élèves de cours moyen 2<sup>e</sup> année (CM2), selon les classes, redoubleraient. Est-ce que les 12 à 15 % de ces élèves accéderaient ensuite à la 6e ? On peut en douter. Ils s'engouffreraient encore plus massivement dans les sections de perfectionnement, d'adaptation ou de section d'éducation spécialisée (SES), dont le seul débouché est l'apprentissage. Voici comment le gouvernement va stocker des forces vives pour l'apprentissage.

Assises du CNPF

# Pour rattrapper l'Allemagne

**A**U cours de ses assises le CNPF s'est déterminé pour une politique d'assainissement de compétitivité. Pouvoir licencier, pouvoir augmenter ses profits, se lancer dans une politique agressive d'exportation : le CNPF a décidé de rompre avec un certain passé. Davantage représentant du patronat des années soixante le CNPF veut désormais être celui des années quatre-vingts.

Les assises du CNPF sont à situer dans la perspective donnée par Giscard lors de sa dernière conférence de presse. « Il faut que la France gagne (la France patronale évidemment) il faut rattraper l'Allemagne », dit Giscard. C'est là une orientation entièrement partagée par la direction du patronat.

Pour Ceyrac et les autres dirigeants du patronat le temps des facilités est révolu. Les facilités, c'étaient les subventions de l'Etat pour soutenir les entreprises non rentables, c'était dans certains cas le recours à la dévaluation du franc qui permettait de relancer les exportations, c'étaient les prix non libérés. Cette situation des patrons, c'est ce que le CNPF appelle une situation d'assistés. Face au dynamisme des capitalistes concurrents japonais, allemands ou américains, les capitalistes ne font guère le poids en effet. Sur le marché international, les produits de l'industrie française coûtent plus chers que ceux de leurs concurrents. Cela est dû au caractère archaïque de l'appareil et des méthodes de production du capitalisme français. Cette arriération remonte au 19e siècle. Le capitalisme français préférera longtemps en effet utiliser son argent dans l'usure plutôt qu'à développer son appareil productif. D'autre part, avides de profits immédiats, les capitalistes français sacrifieront longtemps toute recherche et hypothéqueront ainsi le progrès de leur industrie. Ceci explique la faible compétitivité de l'industrie française.

Pour le pouvoir et le patronat, une telle situation ne peut plus durer. Aussi Ceyrac et le CNPF ont-ils choisi de « s'engager dans une politique d'assainissement ». L'assainissement, c'est la restructuration considérée par le patronat comme « la chance de l'industrie de demain ». C'est le remplacement des ouvriers par des machines qui permettront aux capitalistes de réduire les coûts de production, c'est aussi la liquidation des secteurs non rentables, c'est donc la poursuite des licenciements massifs et l'aggravation du chômage.

## RÉDUIRE LES DROITS SOCIAUX

La libération des pri...

et donc leur hausse est le deuxième cheval de bataille des patrons. Le troisième est la remise en cause des droits sociaux des travailleurs. Chotard vice-président du CNPF a annoncé que les patrons ne veulent plus voir leurs cotisations sociales augmenter. Il en va de même pour les impôts. Il présente aux assises une réforme de la Sécurité sociale qui remet en cause les acquis des travailleurs (nous y reviendrons dans un prochain journal).

La dernière grande op...

tion du CNPF est une politique d'exportation « agressive », le maître-mot du CNPF est compétitivité. Ceyrac n'a-t-il pas déclaré la veille des assises : « Il faut être compétitifs ou disparaître c'est un impératif absolu ». Un exemple des nouvelles ambitions du patronat français peut être illustré par l'accord de Renault avec un petit constructeur américain American Motors, qui dispose d'un important réseau de distribution aux USA. Renault veut utiliser ce réseau pour imposer la R5 et lutter avec plus d'efficacité contre les concurrents sur le marché américain que sont Toyota, Datsun, Volkswagen et Honda !

## LE PATRONAT DES ANNEES QUATRE-VINGTS

Ces assises seront aussi

mises à profit par Ceyrac pour éliminer de la direction du CNPF des dirigeants aux secteurs arriérés de l'industrie. C'est le cas de Ferry représentant la sidérurgie. Des patrons résolument favorables à la nouvelle orientation vont être investis de hautes responsabilités.

En général, dans les entreprises qu'ils dirigent ils ont fait la preuve qu'ils n'hésitent pas quand il le fallait, à licencier, restructurer, être agressifs dans l'exportation, etc. Parmi ces nouveaux dirigeants du CNPF citons les PDG de Moët-Mennessy, A. Chevalier, des ciments Lafarge, O. Lecerf de St-Gobain, R. Fauroux.

Ils aideront Ceyrac dans son ambition de faire du CNPF « une machine de guerre ». Il est facile de deviner contre qui.

## CHOMAGE

# Une augmentation persistante depuis 4 ans

**L**A situation économique n'est guère florissante par les temps qui courent. Le nombre des chômeurs reflète les conditions concrètes que vivent les travailleurs.

Depuis 1974, le chômage a connu un développement rapide, lié directement au redéploiement des entreprises. Quelques chiffres particulièrement éloquentes montreront cette évolution.

En novembre 1974, il y avait 693 500 chômeurs, en novembre 1975, il y avait 1 388 640 chômeurs. En novembre 1976, on comptait 1 430 000 chômeurs. En septembre 1977, 1 474 000 et en août dernier, le bureau international du travail annonçait 1 500 000 chômeurs pour la France.

Le gouvernement lui recensait récemment un million trois cent quarante quatre mille chômeurs.

Mais comme il s'arrange pour faire disparaître les immigrés en les expulsant, ou les femmes en les renvoyant au foyer, son chiffre est truqué dès le départ. Le chiffre réel tourne autour de 1 800 000.

Les prochaines vagues de licenciements touchent tout le secteur de la sidérurgie, le textile. Mais là aussi le gouvernement et les patrons ont déjà préparé leur plan. L'âge de la pré-retraite va être abaissé.

On parle de 50 ans,

Mais déjà, dans la sidérurgie, à 54 ans, certains sont mis en « dispense de travail » jusqu'à 58 ans et huit mois. A 56 ans et huit mois, ils peuvent choisir entre le licenciement pour raisons économiques avec indemnités de licenciement et une allocation spéciale issue d'une caisse spéciale d'aide gérée par le patron et qui leur assure 90 % de leur salaire brut jusqu'à 60 ans. A 60 ans, ils sont en pré-retraite, ces travailleurs ne sont donc pas considérés comme chômeurs.

Aujourd'hui, il n'existe plus un seul secteur qui embauche à plein. Le plein-emploi est plus que jamais devenu un mythe. Même les patrons ne se font plus d'illusions pour les années qui viennent. Pas un ne compte embaucher à long terme. Ils se plaignent même de la difficulté à embaucher et à ne pouvoir licencier.

Profitant des difficultés à trouver du travail dans les régions, le gouvernement vient de lancer deux campagnes successives.

L'une incite les jeunes à s'expatrier, au besoin à l'étranger, encore plus loin de chez eux, et leur propose des travaux sensationnels, bien payés, enfin le bla-bla habituel.

L'autre campagne est lancée en direction des femmes. C'est la campagne pour le troisième enfant. Plusieurs journaux comme « Enfant magazine » ou « F. Magazi-

ne » ont publié des sondages sur les femmes et le troisième enfant.

De ces sondages, il ressort que même si les femmes ayant un troisième enfant, perçoivent le SMIC, peu d'entre elles sont favorables à cette mesure. Pour les femmes en âge d'avoir des enfants, le pourcentage descend en-dessous de 30 % et encore plus bas chez les jeunes femmes.

Bref, tout est fait pour limiter le nombre des chômeurs et de chômeuses. Tous les moyens sont utilisés pour cela.

Parallèlement, les indemnités de chômage rétrécissent comme une peau de chagrin, ceci pour culpabiliser les chômeurs.

Et comme le bout du tunnel n'est pas encore paru à l'horizon, la situation de l'emploi va continuer à se dégrader sérieusement. C'est pourquoi nous ouvrons aussi une petite rubrique sur les boîtes qui ferment dans notre journal et que nous demandons à nos camarades de nous fournir des données précises sur la réalité du chômage dans leur région, par secteur d'activité économique (textile, téléphonie, bâtiment, sidérurgie, etc.), par tranche d'âges, par nationalité (Français, immigrés), par sexe (femmes, hommes).

Cela sera d'une grande utilité dans notre travail. Ces renseignements, même

## TRAVAILLEURS IMMIGRES

# Foyer cercueil à la gare de Lyon

**M**ARDI 16 janvier, à 6 heures du matin, un violent incendie s'est déclaré dans le foyer-hôtel du 22, rue de Chalon, derrière la gare de Lyon. Pour la centaine de résidents (en majorité des Africains) qui habitent le foyer, impossible d'échapper à l'incendie par les escaliers envahis d'une épaisse fumée. C'est par les gouttières de cet immeuble vétuste que les résidents cherchèrent leur salut. En effet, il n'existe aucun escalier de secours. C'est là qu'un ou plusieurs travailleurs trouvèrent la mort et que plusieurs furent grièvement blessés en tombant de la gouttière.

La cause de l'incendie ? Peut-être un chauffage d'appoint. En effet, dans ce foyer, où le foyer mensuel est de 360 F, le chauffage ne fonctionne que le soir - pas le jour. Dans la matinée, les secours se poursuivaient. Une grande émotion règne dans le quartier.

A suivre

## Mobilisation au foyer SONACOTRA d'Etampes

**L**E comité des résidents du foyer Sonacotra d'Etampes appelle tous les travailleurs français et immigrés au rassemblement qu'il organise le 18 janvier au foyer d'Etampes au boulevard Saint-Michel à 13 h pour protester contre les convocations au tribunal d'Etampes pour dix résidents. C'est une nouvelle mesure judiciaire qui vise le foyer Sonacotra d'Etampes ; mais, comme en 1976, contre les saisies sur salaires, les résidents se mobilisent. Comme ils disent : « A travers nos dix camarades, c'est tout l'ensemble du foyer qui est visé ».

A Etampes comme ailleurs, solidarité ! Soutien à nos camarades immigrés ! Tous au rassemblement le 18 à 13 h au foyer Sonacotra d'Etampes, en bout du boulevard Saint-Michel.

si certains sont truqués, sont aussi et surtout auprès des disponibles aux ANPE, dans union locales et unions des chambres de commerce, départementales. Yves LEPIC

## Accroissement du chômage de septembre 1975 à septembre 1978, exprimé en pourcentage.

D'après Le Pavé journal de la section syndicale CFDT Sacilor Gandrange-Rombas.

Lorraine :	plus 64,12
Champagne-Ardenne :	plus 59,69
Pays de Loire :	plus 57,67
Bretagne :	plus 54,69
Haute-Normandie :	plus 52,79
Poitou-Charentes :	plus 51,32
Basse-Normandie :	plus 50,55
Picardie :	plus 46,67
Nord :	plus 46,26
Rhône-Alpes :	plus 41,57
Languedoc :	plus 41,33
Auvergne :	plus 40,66
Aquitaine :	plus 39,75
Provence-Côte-d'Azur :	plus 37,82
Bourgogne :	plus 35,92
Limousin :	plus 33,75
Centre :	plus 33,53
Midi-Pyrénées :	plus 27,31
Ile-de-France :	plus 13,19
Franche-Comté :	plus 17,11
Alsace :	plus 4,14

Petit commentaire : Certaines régions sont moins industrialisées que d'autres, de ce fait les chiffres apparaissent comme faible en pourcentage mais témoignent d'un exode massif (Languedoc). D'autres apparaissent faibles comme en Ile-de-France, mais ils se situent dans une région très peuplée et fortement industrialisée. Dans la région parisienne on compte 300 000 chômeurs.

Quoi qu'il en soit, la Lorraine détient le record absolu d'augmentation du chômage (Boussac, dans les Vosges, la sidérurgie, la chaussure, la confection, etc.).

DU TRAVAIL POUR TOUS

Grenoble

Les travailleuses de Lou veulent garder leur emploi

DANS l'ensemble de la société Lou, aujourd'hui c'est Lou Sel qui est menacée : après les réductions d'horaires, le transfert de production, c'est le projet de dépôt de bilan. Après la démission du PDG, le 10 novembre 1978, Maître Cavat, administrateur provisoire, déclare que le bilan sera déposé si de nouveaux capitaux ne sont pas apportés. Mais personne n'ayant demandé à être payé, il n'y a pas de cessation de paiement et, dans l'immédiat, pas de dépôt de bilan.

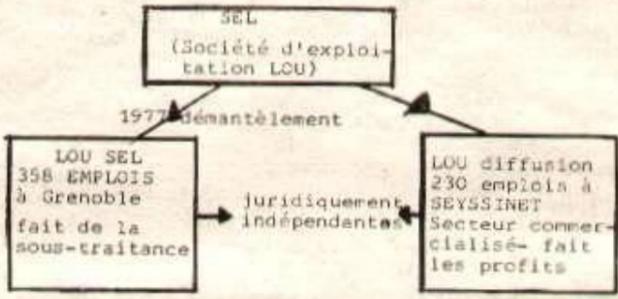
Pourtant, les travailleuses de Lou ne se font pas d'illusions : à quand les licenciements ? Après une table ronde, M. Dubedout (maire PS de Grenoble), M. Carignon (conseiller général RPR), le directeur de la marque Lou et autres gros bonnets se sont réunis à la demande de M. Carignon (la section

CGT n'ayant pas été invitée malgré les demandes répétées de réunion, de table ronde dont la CGT a été la première à prendre l'initiative depuis juin 1978). Sans doute les travailleuses ne sont-elles pas les premières intéressées ! Ils ont trouvé cette solution : la restructuration. Lou pourrait tourner mais avec seulement 150 personnes, des salaires au SMIC ; quant aux avantages déjà acquis, ils sont impossibles à conserver ! Et les 202 personnes licenciées iront sans doute rejoindre le flot grandissant des chômeurs ? Pourquoi pas, Messieurs, ce n'est pas vous qui en ferez les frais !

Pourtant, le créateur de Lou affirme que l'entreprise est viable, que les salaires ne sont pas trop élevés (11,78 F au départ !...) et que la solution serait de réunir à nouveau le commercial et le productif. La section CGT de Lou

propose : - De ne louer que les locaux utilisés (50 %) ; - Le maintien des emplois actuels ; - L'arrêt de la sous-traitance et la recherche de marchés directement commercialisés par Lou Sel ; - D'exiger une production indépendante après avoir récupéré auprès de Lou-diffusion les secteurs vitaux qui lui ont été ôtés en 1977. Le dépôt de bilan de Lou Sel est-il indispensable ? Non, tout cela n'est

qu'une affaire de gros sous. Les travailleuses de Lou entendent bien ne pas céder si facilement aux menaces de licenciements et de restructuration. Pourquoi fermer Lou alors qu'une usine a été créée en Tunisie en 1976 ? Qu'on ne nous dise pas que la crise touche aussi les patrons. Ils se débrouillent pour investir à l'étranger. Comme toujours, la crise, ce sont les travailleurs qui en font les frais. Correspondante Grenoble Le 10 janvier 1979



Souscription

Il faut encore 4 millions

La lettre d'un lecteur

Chers camarades, Je vous envoie avec beaucoup de retard un chèque pour la souscription de 1978. La somme inscrite sur ce chèque 414,50 F se décompose comme suit : - 112,50 F total de vente d'objets chinois essentiellement sur un marché. - 2 F souscription faite par une dame qui a acheté le No 1 000 lors d'une vente au porte à porte. - 300 F que nous avons décidé ma femme et moi de vous envoyer parce que nos finances sont à peu près à flot. En espérant que cet argent sera utile (et nous n'en doutons pas), nous vous souhaitons, chers camarades, nos meilleurs vœux pour l'année 1979 et beaucoup de succès dans votre travail pour améliorer notre presse.

Liste de souscription

Table listing subscription amounts for various groups and individuals, including 'Total précédent' and 'Nouveau total au 12 janvier 1979'.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Encore deux accidents mortels sur la ligne Sceaux (RER)

SAMEDI 6 janvier à 5 h 30 du matin, Willy Bernier et Claude Le Royer étaient tués, happés par un train alors qu'ils effectuaient une implantation du signal « Baissez-Panto ». Le Royer était muté depuis deux jours à Bourg-

la-Reine. Il se trouvait à l'instruction. QUE S'EST-IL PASSÉ ? Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours que la vérité commença à être faite sur ce nouvel accident mor-

tel (ce n'est pas le premier sur la ligne). Il faut se souvenir que ce samedi là, tout était enneigé et la température avoisinait moins 15 degrés. Devant effectuer un travail sur la voie, les deux employés n'ont pu emprunter le chemin normal, rendu impraticable par les travaux en cours et la neige accumulée.

qu'ils ne se trouvaient pas sur la voie. On le voit, les preuves ne manquent pas qui mettent directement en cause la Régie. C'est elle qui porte la lourde responsabilité de ces deux morts, comme d'ailleurs des accidents précédents. Il lui serait facile de renforcer la sécurité sur cette ligne qui est vétuste et dont les installations ne correspondent plus au trafic actuel. Il faudrait en effet des mesures exceptionnelles de sécurité sur les tronçons actuellement en travaux. On pourrait penser que le souci de la vie et de la sécurité des travailleurs est une chose normale, naturelle.

A l'endroit où a eu lieu l'accident, ils ne voyaient pas la voie sur une longueur suffisamment grande : un local (local-manœuvre) qui n'est plus utilisé depuis plusieurs années et qui aurait dû être abattu empêche toute visibilité. Sur le lieu même de l'accident, une rembarde borde la voie dont elle est trop proche rendant le travail dangereux. Le train avait 10 minutes de retard, les deux agents ne le savaient pas car on n'est jamais prévenu. Le conducteur de la rame, quant à lui, ne savait pas que deux agents travaillaient sur la voie : cette information ne se fait jamais non plus. L'an dernier, les agents avaient demandé qu'un phare suffisamment puissant soit placé en tête des trains pour qu'ils soient visibles de loin. La Régie a refusé. Enfin, ce n'est pas la première voiture, mais la deuxième qui a frappé Willy ce qui prouve contrairement aux premières affirmations

Mais voilà, pour la Régie comme pour tous les patrons, ce qui est normal et naturel, c'est la rentabilité maximum : faire le maximum de transport avec un matériel vieux, usé et avec le moins de personnel possible, telle est la politique de la Régie. Et peu importe que ce soit aux dépens de la vie même des agents. Mais sur la ligne de Sceaux, c'est la colère devant ces nouvelles morts qui ne sont pas la fatalité. Oui, il faut exiger la sécurité pour les agents à la Régie, comme dans toutes les entreprises. Correspondant HR

Comment peut-on être breton ?

Un collège privé à Rennes, pendant le cour d'anglais, le professeur rend les copies. Le professeur M.J. : « Sur votre feuille vous avez indiqué la date en breton. Ça ne se fait pas. C'est un cours d'anglais, vous mettez la date en anglais. - Je l'aurais écrite en français, vous ne m'auriez rien dit. - ... De toute façon vous êtes français. Nous n'êtes pas breton. - Je suis breton. - Breton ! Vous me ferez deux heures de colle mercredi prochain. J. n'est pas venu faire sa colle. Convocation chez le directeur : « Ou vous faites votre colle, ou vous ne remettez pas les pieds dans mon école ! ». Une petite histoire toute simple pour avoir affirmé sa culture. J. va peut-être se retrouver à la porte. On n'est plus aux temps barbares où les petits bretons qui parlaient leur langue se voyaient attribuer le « sabot », il fallait se le refiler et le dernier qui l'avait le soir pour avoir parlé breton était puni. On n'en est plus là. Mais on n'en est pas très loin. Y.D

Un gros bonnet du pétrole inculpé

UN gros bonnet du pétrole, Garnier de Billiac, président de la Compagnie française de raffinage et vice-président de la Compagnie française des pétroles, a été inculpé à Marseille. Les motifs de l'inculpation sont : « Entrave à la liberté des enchères et entente illicite en vue de s'approprier les marchés ». L'affaire remonterait à 1974. A cette époque, le président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, qui regroupe les petits pétroliers (importateurs et distributeurs), dénonçait des accords illégaux passés entre les gros pétroliers. Par ce moyen, ces derniers se répartissaient le marché de la distribution et se mettaient d'accord sur des prix plus bas que ceux habituellement pratiqués. Ces ententes ont eu pour effet de provoquer la faillite de nombreux petits importateurs et distributeurs. A la suite de nombreux remous, le substitut Ceccaldi était saisi d'une plainte des petits grossistes et des mairies (Marseille et Arles). On connaît la suite. Le juge Ceccaldi refusait de décider le non-lieu, comme le lui demandait le ministère de la Justice, et était sanctionné (mutation à Hazebrouck). L'inculpation du requin du raffinage va donc peut-être relancer une affaire que le pouvoir avait tout fait pour étouffer... à moins que, de nouveau, il fasse de lourdes pressions, ce qui n'est pas impossible, loin de là ! L'inculpation de Garnier de Billiac n'est que la 167e inculpation pour entrave à la liberté des enchères. On attend que la justice suive son cours.



Malgré le froid, 250 personnes sont venues à Mauges, dans le Maine-et-Loire, pour s'opposer à la saisie d'un paysan (Photo HR)

**Les travailleurs du chantier de la centrale nucléaire de Chinon ont débrayé massivement pour l'application des intempéries**

**La sécurité des travailleurs doit passer avant le profit**

COMME le rapporte un journaliste dans la presse locale : « De mémoire de syndicaliste des travaux publics, c'est la première fois qu'une action est engagée pour l'application d'un accord sur les intempéries ». Cela s'est passé le lundi 8 janvier sur le chantier de construction des centrales de Chinon B, le thermomètre indiquait moins 4,5 degrés et les conditions de travail étaient rendues difficiles par le brouillard givrant et la glace. Comme le signale un ouvrier : « Si le responsable de la sécurité avait fait correctement son boulot les gars auraient été aux intempéries tout de suite ».

Car travailler dans de pareilles conditions climatiques, où les risques de chute de matériel et même de personnes sont considérablement accrus ; il suffit d'écouter les témoignages d'ouvriers du bâtiment, cela illustre bien que devant le profit maximal, la vie des gens ne pèse pas lourd.

Devant le refus de la direction de négocier, car un précédent accord fixait l'arrêt de travail à moins 5 degrés, sans vent, la riposte ne s'est pas faite attendre.

En début d'après-midi, la totalité des employés de la GTM (400), Babich, Coignet, Welbon se masse devant les grilles d'entrée, ne laissant pénétrer que les responsables d'entreprises. Les jaunes n'avaient plus qu'à

enclencher la marche arrière. Décision qui leur était signalée d'autant plus vivement par les travailleurs que leur ignorance de l'action dépassait les bornes.

Donc un accord intervint en fin d'après-midi et comme il y avait un différend la semaine passée ; puisque des ouvriers avaient quitté le chantier pour moins 7 degrés, les syndicalistes ont obtenu que les travailleurs soient payés rétroactivement s'ils prenaient leur tour pendant une autre journée d'intempéries...

**Maine-et-Loire  
250 travailleurs pour s'opposer à la saisie d'un paysan**

FERNAND Richard et sa femme exploitent, en location, une ferme de 18 hectares dans les Mauges (Maine-et-Loire). Ils sont en lutte pour préserver leur droit au travail depuis 1967, date à laquelle la propriétaire a voulu reprendre ses terres pour, soi-disant, les exploiter elle-même mais, de fait, pour le faire faire par un notable local.

Un comité de soutien s'est créé et a pu s'opposer à leur expulsion en 1970. Depuis, la lutte s'est développée : les notables, Crédit agricole et autres ont été démasqués et dénoncés ainsi que la FDSEA qui s'est retirée rapidement car la propriétaire y est adhérente.

La lutte est dirigée par Fernand Richard et les Paysans-Travailleurs (dont il est membre). Ils ont su faire l'unité ouvriers-paysans et le comité de soutien regroupe de nombreux travailleurs du canton et des environs et s'oppose à toute menace contre les Richard.

On était 250, samedi 6 janvier, malgré le froid, à s'opposer à une saisie-vente des biens personnels de la famille, due à ce qu'ils refusent depuis 1976 de verser les 750 F mensuels qui leur sont demandés par le tribunal, se contentant de verser 500 F, tarif des fermages en vigueur dans la région pour une telle exploitation.

L'huissier qui devait faire cette vente n'est pas venu, il n'y avait que les gendarmes et les Renseignements généraux de Cholet.

Un responsable du comité de soutien a expliqué pourquoi l'huissier n'est pas venu (la vente a été repoussée au 10 mars) et l'importance que cela a. Fernand Richard a expliqué la lutte qu'il mène. Puis, on est tous partis en manifestation jusque chez la propriétaire pour lui montrer notre opposition et qu'on était nombreux pour soutenir et défendre Fernand et sa femme.

Le prochain rendez-vous est pour le 10 mars. Nous y serons encore plus nombreux.

Correspondant d'Angers

**Victoire à l'école d'assistants sociaux de Nantes**

LES assistants sociaux en formation de seconde année vont partir en stage. Ils étaient en grève depuis décembre pour revendiquer des lieux de stage accessibles et étaient soutenus par les autres promotions.

Cette grève a permis aux grévistes de 2e année (24 sur 38) de faire un important travail auprès de nombreuses assistantes sociales de base, de bien mettre en évidence les nombreux blocages faits par les chefs de service et la direction de l'école sur les candidatures de certaines assistantes désirant prendre un stagiaire (blocages dus à des rivalités personnelles ou des problèmes syndicaux ou des différences de conception de la profession).

Tous les grévistes n'étaient pas d'accord sur la conduite de la grève mais l'unité s'est toujours maintenue et a permis un travail continu et efficace jusqu'à la victoire. Par contre, les contradictions entre grévistes et non-grévistes se sont précisées et les pratiques des collaborateurs de la directrice ont été dénoncées. La « chef de bande » des non-grévistes avait pour théorie que la grève n'était pas la méthode à employer, qu'il fallait discuter avec la directrice et ne pas s'en prendre à elle « qui faisait ce qu'elle pouvait ». Cette élève est sympathisante (voire membre) du PCF. Il y avait aussi parmi les non-grévistes le courant du type « bonne sœur », futures dames de charité du service social qui disent « Amen » à tout ce qui vient d'en haut (de la directrice).

Le conflit s'est réglé après une intervention de la conseillère technique de la Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales (DASS) pour que la directrice et une chef de service débloquent la situation : preuve que la grève commençait à faire du bruit et à gêner.

Nous avons le soutien de nombreux travailleurs sociaux et de plusieurs écoles d'Assistants sociaux qui, comme à Montrouge, connaissent les mêmes problèmes de stage. La section syndicale des assistantes sociales en formation de l'école a eu un rôle important dans le mouvement. Celle du personnel nous a soutenues, bien que tardivement, par des messages envoyés à la directrice et un appel à une grève de solidarité d'un jour.

Nous avons également obtenu que nos bourses nous soient versées. Par contre, les « promotions sociales » ont eu une perte de salaire de trois semaines (un soutien financier est ouvert). Quant aux menaces de la directrice de ne pas valider l'année, elles sont tombées à l'eau !

L'unité syndiquées-non syndiquées a permis la victoire. Mais il y aura toujours des problèmes de stage tant que les frais supplémentaires ne seront pas remboursés intégralement et que les assistantes sociales monitrices seront bénévoles. La lutte continue vers l'obtention pour nous d'un statut reconnu de travailleur social en formation, revendiqué aussi par la CFDT.

**VIVE LA REVOLUTION IRANIENNE POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE**

**MEETING**  
18 Janvier  
20 H 30  
**MUTUALITE**  
salle B

FILM: *Moût de la révolution*  
L'Union des étudiants iraniens en France (UCISUFI)

Soutenu par :  
CPRPV, OCFMI, PCML, PCRMML, UCFMI

**PARIS**

**Halte à l'agression vietnamienne**

Cette soirée de témoignage et de débat est organisée par le Comité d'initiative nationale pour la création d'une association d'amitié France-Kampuchea. Un membre de la délégation du PCML au Kampuchea y participera. Des diapositives et un film kampuchéen seront projetés. Elle aura lieu à la faculté de Vincennes, le mercredi 17 janvier 1979, à 16 heures.

**NANTES**

**Contre l'agression soviéto-vietnamienne, indépendance pour le Cambodge**

Ce meeting-débat est organisé à l'appel de l'OCFMI, du PCML et du PCRMI. Il sera animé par un patriote du Kampuchea et un membre de la délégation du PCML. Il aura lieu le 19 janvier à 20 h 30 à Fraternité protestante ; 3, rue amiral Duchaffault.

**MONTPELLIER**

**Soirée d'information sur le Kampuchea démocratique.**

L'invasion du Kampuchea (Cambodge) par l'armée vietnamienne est une atteinte injustifiable à l'indépendance et à la souveraineté d'un pays. Seuls l'expansionnisme et l'impérialisme peuvent expliquer les actes des dirigeants du Vietnam dont la réponse constante est la cynique négation de l'évidence.

Mais le peuple du Kampuchea, profondément attaché à son identité nationale, a une longue tradition de lutte. Il refuse le diktat et le joug vietnamien et mène désormais une guerre populaire contre l'agression.

De par le monde, des pays et des voix épris de paix et de justice s'élèvent en faveur de la juste cause du Kampuchea démocratique, contre le défi vietnamien à la morale la plus élémentaire des relations internationales.

Dans ce contexte lourd de menaces sur le destin du peuple du Kampuchea, le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique vous invite à une soirée d'information suivie d'un débat avec la participation d'Alain Castan, de retour du Kampuchea démocratique en septembre 1978.

Jeudi 18 janvier à 20 h 30, Salle des Têtes, Cité universitaire du Triplet à Montpellier.

Le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique de Montpellier

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM .....  
PRÉNOM .....  
Lieu de travail .....  
Adresse .....  
Code postal .....

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

**l'humanité rouge**

Directeur politique : Jacques Jurquet  
Rédacteur en chef : Jean Quercy  
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson  
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel  
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :  
BP : 61 75861 Paris cédex 18  
CCP : 30 226-72 D La Source  
Tel : 205-51-10 (répondeur) ; 205 52 23 (journalistes)  
205 55 80 (administration)

Directeur de publication : André Druzeau  
Commission paritaire No 57 952  
Distribution NMPP  
Imprimerie La Nouvelle  
Dépot légal 1er trimestre 1978

Les chômeurs qui touchent l'ASA (les 90%) sont pénalisés par le taux dégressif. Systématiquement, que le gars cherche activement ou pas, qu'il produise 90 démarches ou 10, c'est la même chose. On pénalise quelqu'un qui refuse de rentrer dans le circuit économique avec un salaire de 10, 15, 20% inférieur au précédent, dans un boulot où les cadences seront supérieures, sans garantie d'emploi permanent, etc.

**IL N'Y A PAS ASSEZ DE PERSONNEL**

La deuxième préoccupation du pouvoir (rapports Farge et autres), c'est de rendre plus opérationnel le prospecteur-piécier, chargé d'information, conseiller professionnel au niveau de l'agence. En effet, parce qu'il n'y a pas assez de personnel, parce que, aussi, l'agence a du boulot administratif à faire (statistiques pour le ministère du Travail, pour l'INSEE, etc.), tout un public lui échappe.

Une partie du personnel, les agents dits administratifs, n'ont pas le temps de recevoir les travailleurs qui ont des problèmes, affrontés à des situations difficiles et qui ne trouvent personne à qui en faire état.

Alors, au bout d'un moment, on dit : « Mais, vous êtes encore au chômage et vous n'avez pas fait ci et ça, et blom, on radie ».

Dans le rapport Bloch-Lainé, il est dit que les cotisations ne pourraient plus être collectées par l'UNEDIC, mais par l'URSSAF qui collecte pour la maladie, la vieillesse, etc. Il y a toute une offensive qui commence à être menée et qui a pour objet de dire : « Il y a un service pour chômeurs qui est un service luxueux... On passe trop de temps sur le chômage... Il faut recevoir plus et plus vite, etc. ».

**EMPLOYÉS AUX ASSEDIC**

Il y a entre 6 000 et 6 500 employés, avec environ 60% de femmes et 40% d'hommes. Jusqu'à présent, chaque ASSEDIC a une masse salariale annuelle qui est attribuée et le directeur — je ne dirai pas qu'il en fait ce qu'il veut — mais lui et son conseil d'administration ont la possibilité d'accorder certaines promotions plus rapides à certaines catégories de gens sur des critères qui ne sont pas toujours ceux de la convention collective. En général, l'évolution d'une carrière est moins intéressante pour les femmes que pour les hommes. D'une ASSEDIC à une autre, l'étiquette syndicale qu'on a par rapport au directeur, ça joue aussi sur les promotions (1).

Le directeur est nommé par le conseil d'administration (composé de représentants patronaux et des syndicats), avec le consentement de l'UNEDIC. C'est paritaire mais, à l'intérieur, il y a toutes les magouilles. Aujourd'hui, l'UNEDIC fait le bilan de gestion suivant ; elle fait le rapport : nombre d'allocataires, nombre de salariés de l'agence. A partir de là, elle a le facteur coût. Ce qui l'intéresse, c'est que les ASSEDIC ne soient pas en déficit par rapport à la masse budgétaire, uniquement.

**OFFENSIVE DE VASTE ENVERGURE**

En fait, c'est une offensive menée au niveau supérieur par le CNPF et le gouvernement contre tout ce qui a pu se faire ici et là. Par exemple, jusqu'ici encore, on ne nous a jamais interdit de prendre un dossier difficile et d'aller le traiter avec un collègue de l'agence pour voir tous les aspects du problème, du genre : « Le type est handicapé, il faut essayer de lui trouver un reclassement professionnel par un sta-



La dégressivité des allocations de chômage est un moyen de plus pour les patrons de faire pression sur les chômeurs.

**L'attaque gouvernementale contre les Assedic et les chômeurs**

**Une attaque contre tous les travailleurs**

**L**ES capitalistes ne se contentent pas de réduire au chômage des milliers de travailleurs et, particulièrement ces temps-ci, dans la sidérurgie comme dans le Nord et l'Est. Ils s'attaquent aussi de façon multiforme aux quelques maigres indemnités et facilités qu'ont les travailleurs au chômage dans le cadre des ASSEDIC. Les attaques contre les ASSEDIC s'inscrivent dans ce contexte.

Il n'y a pas deux classes ouvrières, une qui travaille et une autre au chômage. La lutte des travailleurs des ASSEDIC rejoint celle de tous les autres travailleurs, actifs ou pas. Le soutien à cette lutte s'inscrit parfaitement dans le cadre de la campagne que lance notre Parti sur le thème : « Du travail pour tous ! Longwy, Denain, Dunkerque, solidarité ! ».

Déjà l'AS (l'allocation spéciale créée en 1958) qui est au départ de 40% de l'ancien salaire n'est plus, au bout de 91 jours, que de 35%. Cette pénalisation, aucun texte ne la prévoit. L'ASA (allocation supplémentaire d'attente), attribuée aux travailleurs licenciés pour raison économique, a suivi le même chemin : les trois premiers mois sont payés à 90% ; les trois autres à 80% et les trois derniers à 60%. Pour les capitalistes, cette dégressivité est un moyen de pression de plus sur les chômeurs. Parallèlement, ils veulent réorganiser le travail dans les caisses d'ASSEDIC d'une manière préjudiciable aux chômeurs. Nous publions ci-dessous la suite de l'entretien que nous a accordé un responsable national CFDT qui travaille dans une caisse d'ASSEDIC (Voir HR No 1002). Dans cette première partie, il résumait les mesures actuelles dans l'ensemble du système d'indemnisation du chômage et le rôle joué par l'ASSEDIC.

ge de dix-huit mois, etc. ». Seulement, ça demande du temps. Quand on nous contrôle au niveau statistique, on peut pas faire apparaître des statistiques très élevées. On nous oppose à ça, la Seine-Saint-Denis par

exemple où il n'y a pratiquement pas de service emploi : pour le même nombre d'allocataires, les gens ne sont pas en déficit mais en boni de gestion (2). L'ASSEDIC touche par dossier traité une prestation. Alors

plus on traite de dossiers, plus le directeur touche de prestations. Il peut en faire ce qu'il veut, c'est vachement vicieux. Au-dessus, la réglementation se discute entre gens du CNPF et centrales syndicales. Ainsi, on peut

être dans la même organisation syndicale et en opposition avec ceux qui nous représentent.

Pour nous, nous sommes en opposition permanente. C'est très difficile à tenir. Moi, je suis de ceux (parce que j'ai derrière moi un passé syndical de la métallurgie dans le Nord) qui resteront pour se battre.

A partir du moment où, au niveau des sections syndicales, il y a une série de militants d'organisations différentes qui ne sont pas des salauds, ils essaient de faire ce qu'ils peuvent, quotidiennement, poser toute une série de questions sur l'ampleur du travail, sur notre statut à défendre, sur ce qu'il veut nous imposer au niveau de la réception du public et ce qu'il faut dire ou pas dire et ce qu'il y a de plus juste.

Par exemple, la direction nous propose de diminuer la durée d'ouverture au public. Sur huit heures de travail, il y a 6 heures trentes d'ouverture au public. On dit au directeur qu'on a du mal à liquider tous les dossiers en regard de nos effectifs actuels. Lui, répond qu'au lieu d'ouvrir 6 heures 30 au public, on n'a qu'à ouvrir que 6 heures ; pour les nombreuses réclamations téléphoniques que nous avons, qu'il n'y a qu'à le supprimer sans le dire au public.

Alors nous, nous sommes à avoir un directeur intérimaire qui est envoyé là par l'UNEDIC, pour assainir la situation. La proposition que j'ai faite à la CGT aujourd'hui, c'est une assemblée de personnel dans la première dizaine de janvier (les propos ont été recueillis fin décembre - NDLR) et sans que ça coûte trop cher au personnel une grève fin janvier.

HR : Dans les autres caisses d'ASSEDIC, c'est des problèmes similaires qui se posent ?

— Ce que je dis là, avec des nuances, ça vaut pour beaucoup d'ASSEDIC : Marseille, Belfort, Bordeaux, Clermont-Ferrand.

HR : Pour vous, la crise ça se traduit essentiellement par la tentative de réduction du temps pendant lequel vous accueillez les chômeurs ?

— Il y a un tas de choses. Ça va de la modification par petites touches, de notre statut, jusqu'à nos tâches elles-mêmes. On veut nous faire travailler sur des questions-types à poser, avec une fiche codifiée qui permettra de contrôler la nature de l'entretien.

Actuellement, quelqu'un qui vient et qui sent qu'il a en face de lui quelqu'un avec qui il peut parler, fera état de ses difficultés personnelles. C'est dingue, les trucs qu'on apprend, à partir du moment où la personne sent qu'on n'est pas là pour la juger mais qu'on peut peut-être l'aider à sortir de l'ornière où elle est ; par exemple, le gars qui boit.

On peut parler de l'aspect social (Pourquoi il boit, etc.) et sortir du cadre misérabiliste, d'assistante sociale dans le système capitaliste qui conforte le système.

Je pense que ça, c'est des aspects positifs. On peut dire « ça, c'est de la merde », mais moi, je ne suis pas de ceux qui pensent qu'on est dans une phase révolutionnaire, avec une évolution rapide à court terme, un changement.

Ce sont des droits acquis sur lesquels on ne peut absolument pas faire l'impasse. Dans les mois qui viennent, il risque d'y avoir des mouvements intéressants, mais il faut faire vite. Comment mobiliser ? C'est la question aujourd'hui. Quelle information assez simple et correcte en même temps dire aux gens ? Pour mobiliser et les actifs et les non-actifs et les gens des boîtes et ceux de l'AFFA, etc. parce qu'on est tous dans la même remarque.

(1) La gestion paritaire a pour conséquence que les directeurs d'ASSEDIC sont des syndicalistes.

(2) Boni de gestion : c'est en somme une espèce de prime de rendement.